



15 anciens travailleurs sans papiers de l'entreprise de démolition Pinault-Gapaix, situé 48 rue de la déviation à Bobigny, occupent le siège de l'entreprise.

Ces travailleurs ont été jetés dehors le 3 mars 2018, au moment même où 160 travailleurs sans papiers étaient en grève dans la région parisienne. Situation d'autant plus facile qu'ils étaient intérimaires.

A la suite, les salariés ont écrits à la direction de Pinault-Gapaix pour que la société assume toutes ses responsabilités. La réponse : injures racistes et menaces de mort.

Chaque travailleur a été auditionné par l'inspection du travail, qui au terme de son enquête a saisi le procureur de la république de Bobigny au titre de l'article 40 du code de procédure pénal pour mise en danger de la vie d'autrui, soumission de personnes vulnérables à des conditions de travail indignes, et traite des êtres humains.

L'entreprise a mis les travailleurs en danger. Spécialisée dans la démolition et le désamiantage, et au vu des témoignages des salariés, elle les a fait intervenir sur des chantiers amiantés sans protection. Pour essayer de masquer sa responsabilité, Pinault-Gapaix les faisait embaucher par RSI, entreprise de travail temporaire. Il s'agit donc d'organisation systémique et structurée de la surexploitation et ce depuis plusieurs années. Au surplus, le recours à des salariés intérimaires est interdit pour les travaux en présence d'amiante.

Parmi ces chantiers : Immeuble de standing dans l'ouest parisien, une résidence étudiante gérée par le CROUS, l'ancienne bourse du commerce de Paris reprise par la fondation Pinault....

Ce lundi 18 mars, 15 travailleurs avec le soutien des militants de la CGT de Seine-Saint-Denis, des Fédérations de la Construction et de l'Intérim occupent les locaux de l'entreprise :

- Pour exiger des entreprises Pinault-Gapaix et RSI, la mise en place d'un suivi médical, en particulier sur le suivi amiante.
- Pour dénoncer et faire cesser un système d'exploitation illégal de travailleurs du bâtiment.
- Pour obtenir une régularisation en tant que victimes et lanceurs d'alerte.

Nous appelons les salariés, les citoyens et toutes les forces attachées à la défense des droits sociaux et humains à venir soutenir leur combat.

Bobigny, le 18 mars.